

## Le CSF craint que les mères restent chez elles

L'impact de la hausse des tarifs de garderie sera particulièrement marqué dans la classe moyenne

25 novembre 2014 | Amélie Daoust-Boisvert | Québec



Photo: Michaël Monnier Le Devoir

Le Conseil du statut de la femme (CSF) craint que des mères quittent le marché du travail en raison de la modulation des tarifs en centre de la petite enfance (CPE).

Les hausses de tarifs qui toucheront plus de 150 000 familles comportent un risque et pourraient inciter des femmes à rester à la maison, déplore la présidente du CSF, Julie Miville-Dechêne. Dans un avis publié lundi, l'organisme indépendant s'inquiète de cette fragilisation de la politique familiale du Québec.

Dans 70 % des couples avec enfants, ce sont les femmes qui gagnent le salaire le plus modeste. Une hausse des tarifs de garde ampute donc une plus grande part du revenu de ces dernières, analyse le

CSF. « C'est pour les familles dont le revenu est entre 50 000 et 100 000 \$ que le risque nous semble le plus grand », explique Mme Miville-Dechêne.

Le cas extrême étant celui d'une famille de trois enfants d'âge préscolaire dont la mère est payée au salaire minimum et dont le père gagne 72 000 \$. La hausse, portant les frais de 7,30 \$ à 10,60 \$ par jour, viendrait amputer 34 % des revenus de la mère. Cela pourrait décourager certaines de travailler, croit la présidente du CSF, bien qu'il soit impossible de faire des prévisions.

Le CSF rappelle dans son avis que le taux d'activité des femmes qui ont à leur charge des enfants d'âge préscolaire, qu'elles soient en couple ou non, a évolué de façon plus marquée au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada après l'instauration des CPE.

## Québec de marbre

Le CSF a écrit le 6 octobre à la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais. Le but : leur faire part de ses préoccupations à l'égard des menaces qui pesaient déjà sur la politique familiale du Québec, dont les CPE. Vendredi, la ministre Charbonneau a quand même affirmé qu'elle n'avait pas eu le « réflexe » de consulter le CSF. Julie Miville-Dechêne n'est pas surprise.

« Tous partis confondus, le CSF n'est presque jamais consulté en amont d'une politique. Ce n'est pas encore entré dans les moeurs », remarque-t-elle.

Alors qu'on lui demandait s'il craignait un recul de l'emploi pour les femmes, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, s'est fait catégorique. « Absolument pas », a-t-il répondu lors d'un point de presse lundi. Pour lui, que les familles assument au maximum le tiers du coût d'une place en CPE, soit 20 \$ maximum par jour, préserve l'accès « pour toutes les familles, et particulièrement celles qui ont un revenu moyen ou modeste ».

L'économiste et fellow au CIRANO Jean-Pierre Aubry croit que les femmes québécoises sont trop attachées à leur emploi pour le quitter massivement en raison d'une hausse des tarifs de garde. « Sur l'ensemble de la vie active, les années où on a payé la garderie en travaillant vont être payantes en avantages sociaux, en revenus de retraite. Il faut penser à long terme », dit-il. Mais il demeure critique de la réforme proposée par le gouvernement libéral. « Pourquoi taxer seulement les riches qui ont des enfants et pas les autres ? D'habitude, avoir des enfants, ça donne des déductions, pas le contraire », remarque-t-il.

## Rupture de contrat

Le professeur au département des sciences économiques de l'UQAM Pierre Fortin ne croit pas non plus que l'on assistera à un départ massif des femmes actuellement au travail. Mais celui qui est à l'origine d'études confirmant l'effet positif des CPE sur les taux d'emploi des mères est inquiet. Selon lui, c'est dans cinq ans qu'on verra si les nouvelles mères sont retournées sur le marché du travail après leur congé de maternité. « Même si on ne parle pas d'un recul de 20 ans en arrière, on vient précariser le statut de la femme » si une certaine proportion décide de ne pas travailler, dit-il.

Comme Julie Miville-Dechêne, il s'inquiète pour les familles de la classe moyenne gagnant à deux

100 000 \$ et moins, pour qui le choc tarifaire sera important, surtout avec deux enfants. « Ces gens-là vont sentir comme un bris de contrat, dit-il. Ils paient beaucoup de taxes et d'impôts et on vient réduire un des rares programmes sociaux qui leur sont adressés. »